À rayons ouverts

4e année, nº 14
AVRIL – JUIN 1991
bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec

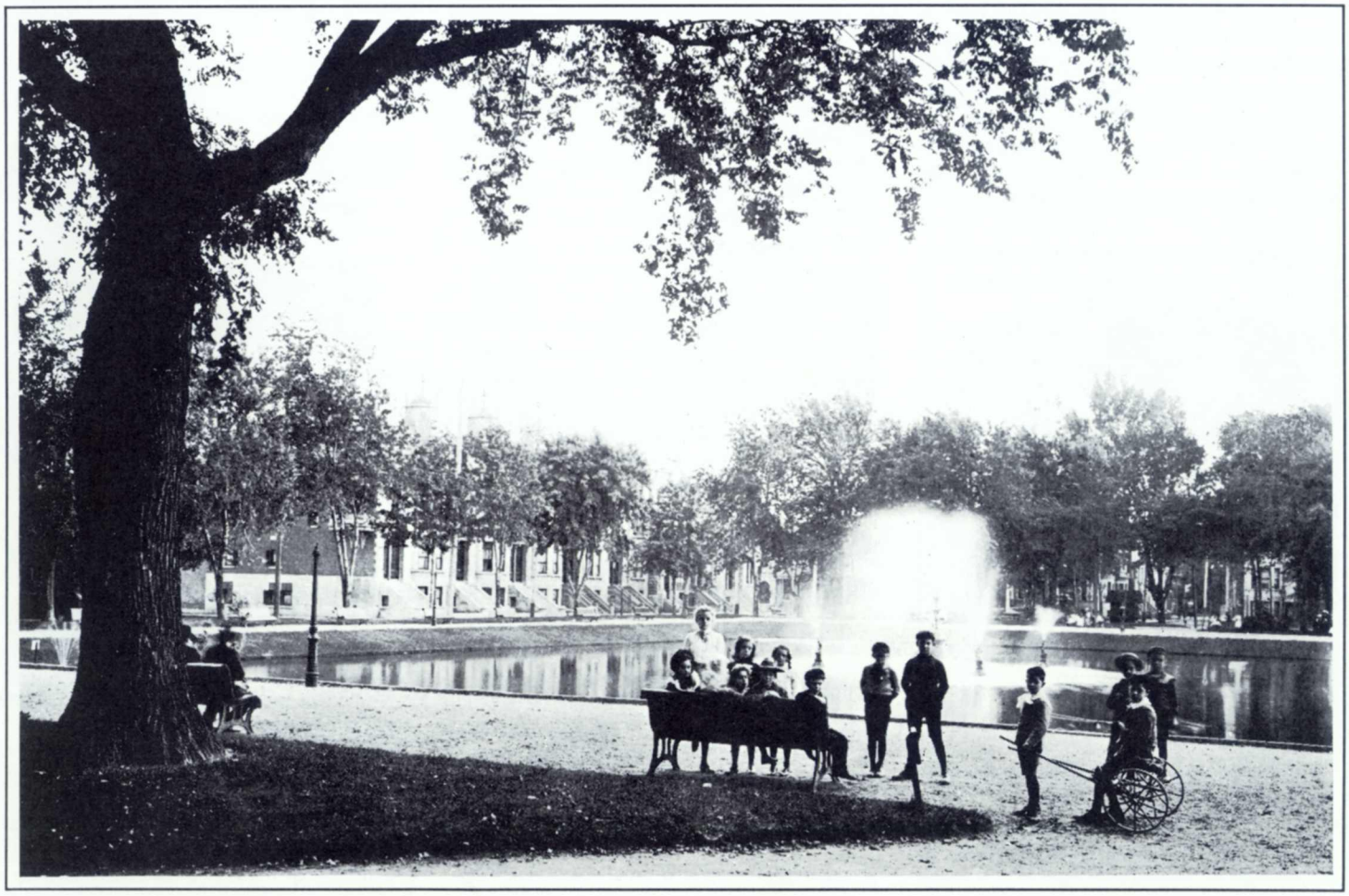

Créé autour d'un bassin d'alimentation de l'aqueduc de Montréal, dans l'esprit d'un square résidentiel romantique, vers le milieu du XIXe siècle, le Square Saint-Louis présente encore dans un ensemble homogène et charmant ses façades d'époque. Le réservoir d'origine, comblé en 1879, est transformé l'année suivante en jardin public et planté d'arbres. La volonté des propriétaires riverains d'y maintenir un bassin toujours orné d'une fontaine jaillissante a permis de conserver à cet endroit une fonction d'oasis urbaine. Photographie tirée de: *The Board of Trade illustrated edition of Montreal*. Montréal, Trade Review Publishing Company, 1909. Page 13.

Bibliothèque nationale du Québec

Don du Cégep de Saint-Laurent

Le cégep de Saint-Laurent offrait il y a quelque temps d'importantes collections anciennes à la Bibliothèque nationale du Québec. Une première évaluation laissait entrevoir les possibilités qu'offraient les collections rassemblées par une des plus anciennes institutions d'enseignement au Québec, fondée en 1847 par la congrégation de Sainte-Croix. Cependant, le pourcentage de documents étrangers étant fort élevé dans ces collections (80 %), il fut décidé de procéder à une présélection, à l'exception des brochures qui seront retenues en totalité.

Les travaux de sélection et de vérification se sont échelonnés sur plusieurs mois puisque plus de 4 000 documents (livres, brochures, périodiques, livres anciens, partitions musicales) y ont été sélectionnés. Après vérification, dans le cas des livres publiés entre 1821 et 1967, nous constatons que 30 % des titres ont été retenus, un taux supérieur à la moyenne qui se situe habituellement autour de 20 %.

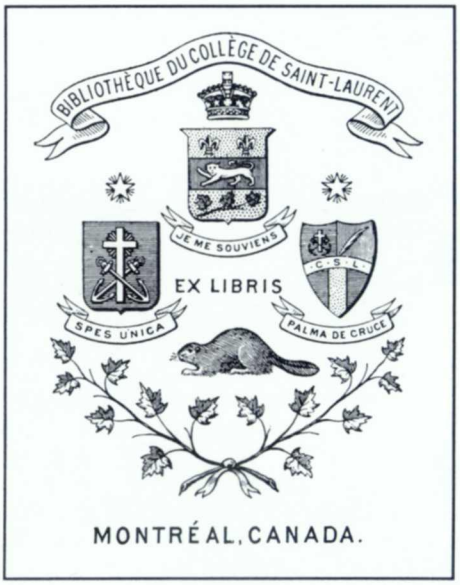

Nous remarquons une fois de plus que les ouvrages du domaine religieux se situent au premier rang des titres qui ont été intégrés aux collections de la Bibliothèque nationale du Québec, un domaine de l'édition dont les sources semblent inépuisables. Certains documents présentent un intérêt particulier, entre autres les ouvrages parus durant la Deuxième Guerre mondiale et certaines éditions du Cercle du livre de France. Mentionnons également les albums-souvenirs et les publications moins prestigieuses telles les brochures d'entreprises, les discours et les sermons, témoins de la vie paroissiale, économique, politique et sociale.

La collection de la Réserve (ouvrages publiés avant 1821) s'est enrichie de 289 titres dont 91 titres publiés au Québec et répertoriés dans le *Catalogue collectif des impressions québécoises*. Citons quelques titres particulièrement remarquables :

«Catalogue des livres à vendre par Bossage et Papineau, en leur maison, rue Notre-Dame, Montréal», 1819.

Hector Bossage est venu de Paris en 1815 pour ouvrir une succursale du commerce familial. Pour une courte période, Denis-Benjamin Papineau (frère de Louis-Joseph) sera son partenaire. Édouard-Raymond Fabre a pris la direction de la librairie en 1823. Ce catalogue témoigne du débat concernant une diffusion plus libérale des publications de langue française au Québec.

«Nouveau voyages de M. le Baron de Lahontan, dans l'Amérique septentrionale...», La Haye, 1715.

Importante chronique de la colonisation française en Amérique du Nord et des coutumes amérindiennes. La BNQ possède la première édition de 1703. Ouvrage illustré.

Petite bible éditée chez Christophe Plantin en 1587. Fondateur d'une dynastie d'imprimeur qui a eu une influence énorme sur le livre sous tous ses aspects : typographie, illustration, diffusion, traduction, etc.

Jacques Bellin. «Le Petit atlas maritime», Paris, 1764.

Cet atlas en cinq volumes est considéré comme un des plus remarquables de l'époque à cause de la précision des détails dans les 581 cartes.

Il importe de souligner qu'un nombre impressionnant de documents étaient en excellente condition, notamment dans le cas des brochures. L'acquisition de ces exemplaires, constitue un apport important pour la collection de conservation.

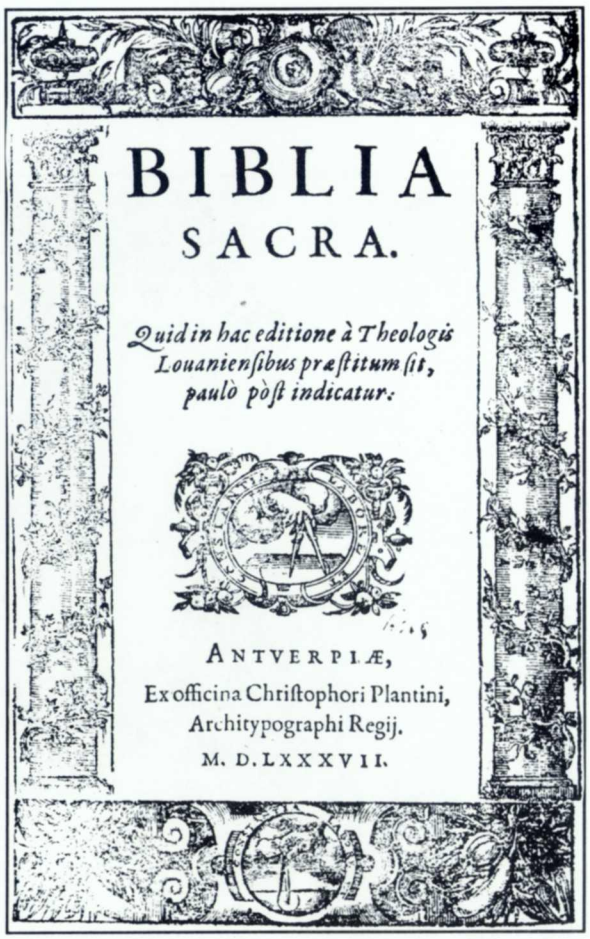
BIBLIA
SACRA.
Quid in hac editione à Theologis Louanienſibus præſtitum ſit, paulò pòſt indicatur.
ANTVERPIÆ,
Ex officina Chriſtophori Plantini,
Architypographi Regij.
M. D. LXXXVII.

Bible éditée chez Christophe Plantin en 1587.

Le don du cégep de Saint-Laurent a été une occasion remarquable pour la BNQ d'acquérir des fonds issus d'une des plus riches collections institutionnelles du Québec. Nous en remercions la direction du Cégep qui, avec la collaboration de Madame Rachèle Tremblay, nous a permis de réaliser cette acquisition.

GINETTE VADNAIS
Secteur des achats

Un ajout important au fonds Robert-Choquette (1905-1991) (Mss-413)

En 1985, la Bibliothèque nationale a reçu de Robert Choquette une première partie de ses archives personnelles, soit 11,10 mètres linéaires de documents se rapportant surtout à son œuvre de romancier et de dramaturge pour la radio et la télévision. Cet ensemble remarquable compte des milliers de textes ayant servi à réaliser, entre autres, *Le Curé de village*, *La Pension Velder*, *Métropole*, *Quatuor*, *Quinze ans plus tard*. À cet imposant fonds viennent s'ajouter deux nouveaux lots relatifs à sa correspondance.

Mentionnons, en premier lieu, une série fort intéressante de lettres conservées par Robert Choquette au sujet de sa famille. Ce lot renferme environ 500 missives datant de 1904 à 1936 et provenant de la mère et du père de Robert Choquette, de ses grands-parents maternels, de sa sœur et de ses frères ainsi que des nombreux envois de l'écrivain à ces dernières personnes. Ces pièces seront utiles pour étudier la genèse de son œuvre et pourront aussi servir comme source d'information précieuse sur l'histoire des familles francophones de la Nouvelle-Angleterre. Rappelons ici que Choquette est né à Manchester (New Hampshire) et a passé son enfance à Lewiston (Maine), lieu qu'il a quitté à la mort de sa mère, en 1913. Il est alors venu vivre à Montréal où il a fait ses études et s'est rapidement fait connaître en remportant, à l'âge de 20 ans, le prix David qu'il recevra d'ailleurs également en 1932 et en 1956, l'une des nombreuses distinctions obtenues au cours de sa vie.

Le second lot regroupe près de 2 500 lettres à caractère professionnel écrites entre 1924 et 1989. Cette partie de la correspondance illustre bien les différentes étapes qui ont marqué la brillante carrière de l'auteur de *Suite marine* et de *Metropolitan Museum*. Afin de donner une idée du contenu de ce courrier où il est plutôt question des multiples activités de Robert Choquette, voici énoncées brièvement ses principales occupations. De 1927 à 1931, il est journaliste pour *The Montreal Gazette*, directeur littéraire de *La Revue moderne* et secrétaire-bibliothécaire de l'École des beaux-arts de Montréal. Les trente années qui suivent sont consacrées aux très nombreux feuilletons qui l'ont rendu si célèbre, sans oublier la publication parallèle de la majeure partie de son œuvre romanesque et poétique. Entre 1963 et 1970, il occupe diverses fonctions comme haut fonctionnaire pour le compte du Gouvernement canadien dont celles de consul général à Bordeaux et d'ambassadeur en Amérique latine. Membre de plusieurs sociétés d'écrivains, il a assumé au cours des années soixante-dix outre la présidence de la Société des écrivains canadiens, celle de l'Académie canadienne-française. Ces derniers temps, Robert Choquette travaillait à la rédaction de ses mémoires qui seront achevés par ses deux enfants, Michel et Danielle.

Grâce aux informations contenues dans ce courrier, il est heureusement possible de suivre la trace de l'écrivain et du diplomate qui a maintes fois séjourné à l'extérieur du pays. Les envois qui proviennent d'horizons variés sont généralement signés par des noms fameux. En voici quelques-uns: William Beebe, Jorge-Luis Borges, Jacques Chaban-Delmas, Maurice Chevalier, Jean Cocteau, Jean Drapeau, Félix Leclerc, François Mauriac, André Maurois, Pierre-Elliott Trudeau. On peut, par ailleurs, dégager de cette volumineuse correspondance bon nombre d'échanges suivis particulièrement significatifs. Mentionnons ceux établis avec Henri d'Arles, Victor Barbeau, Louis Dantin, Alfred Desrochers, Claude-Henri Grignon, John Glassco, Rina Lasnier et Jeanne Quintal-Beaulieu.

Ces nouveaux éléments enrichissent le fonds de 1985 d'un mètre linéaire. L'ensemble de ces papiers a été traité sommairement et une liste des documents est disponible pour en faciliter la consultation. Au cours des prochaines années, il est prévu de poursuivre l'acquisition de cet important fonds. Parmi les documents à venir, signalons la troisième partie de la correspondance, les photos ainsi que plusieurs manuscrits dont ceux relatifs à ses mémoires et à son œuvre poétique.

JACQUES PRINCE
Secteur des archives privées

AVIS DE RECHERCHE: monographies québécoises

Les ouvrages québécois sont acquis par la BNQ en deux exemplaires. Or, certains manquent à nos collections. Si vous pouvez nous aider à les compléter, veuillez contacter Ginette Vadnais au Secteur des acquisitions à 873-1100.

Chevrier, Monique, ***La cuisine de Monique Chevrier***. Montréal : Éd. Mirabel, 1973. 304 p.

Colonnier, P. ***Méthode d'élocution et de déclamation à l'usage des collèges, pensionnats et autres établissements d'instruction publique.*** Montréal : la Compagnie d'imprimerie moderne, [1901]. 3 vol.

Cooke, Ronald J. ***Every days is pay day!*** Beaconsfield : R.J. Cooke, 1978. 42 p.

Desfossés, Paul et al. ***Les micro-ondes en télédétection.*** Sherbrooke : Université de Sherbrooke, Département de géographie, 1985. 113 p.

Dupuy, Paul. ***Madame de la Peltrie.*** Montréal : E. Senécal et Fils, 1887. 78 p.

Finley, Glenna. ***Un mariage ambigu.*** Montréal : Éditions Sélect, 1982. 214 p.

Francis, Claude. ***Divertissements littéraires.*** Québec : Éditions du Pélican, 1954-1956. 3 vol.

Harvey, Francine. ***La tombe d'un rêve.*** Québec : Éditions de la Basoche, 1977. 60 p.

Jauvin, Ben. ***Les criminels que j'ai bien connus.*** Montréal : Éditions Intrinsèque, 1978. 106 p.

Jones, A.E. (Arthur Edward). ***Martyr's Hill, site of St-Ignace II.*** Montréal : [s.n.], 1915. 17 p., 2 pl.

Morin, Victor. ***La rosse-qui-dételle.*** Montréal : [s.n.], 1956. 75 p.

Pâquet, Louis-Adolphe. ***Droit public de l'Église.*** 2e éd. Québec : Imprimerie J.A.K. Laflamme, 1916-1920. vol. 3.

Une visite à la Bibliothèque nationale de France

Initiatrice en 1537 de la notion aujourd'hui partout répandue du dépôt légal, gardienne d'une collection riche de millions d'œuvres aussi variées que prestigieuses, la Bibliothèque nationale de France représente l'une des plus anciennes et des plus fascinantes institutions culturelles françaises. Elle constitue également, à bien des égards, l'archétype de la bibliothèque nationale. C'est donc avec enthousiasme et une certaine émotion que nous avons entrepris le 12 novembre 1991, un stage d'une durée de deux semaines dans cette belle et vaste institution patrimoniale.

La Bibliothèque nationale du Québec projetant sous peu d'élargir le dépôt légal aux supports iconographiques et phonographiques, l'objectif premier du stage visait à explorer les modalités d'enregistrement, de traitement, de diffusion et de conservation de ces divers documents depuis longtemps reçus à la BN de France. Le recours à des logiciels intégrés de gestion documentaire ainsi que les particularités de fonctionnement qui en découlent devaient également être examinés. Enfin, la gestion du dépôt légal étant une fonction propre aux bibliothèques nationales, ce stage avait pour dernier objectif d'en observer l'application en territoire français.

Notre programme était ambitieux et le temps accordé pour le réaliser somme toute assez court. En accord avec le personnel de la BN de France, nous avons choisi de limiter notre visite aux cinq départements suivants :

- Département de la phonothèque nationale et de l'audiovisuel;
- Département de la musique;
- Centre de coordination bibliographique et technique;
- Département des estampes et de la photographie;
- Département des entrées françaises et des publications officielles.

La BN de France c'est, en gros, 1 257 personnes qui enregistrent, traitent et diffusent 10 millions de livres, 300 000 titres de périodiques, 12 millions d'estampes, 800 000 cartes et plans, 1,5 millions de livres et brochures de musique, 1 million de phonogrammes, 100 000 affiches, des centaines de milliers de photographies anciennes. L'étendue colossale des collections, leur ancienneté, leur diversité ainsi que leur croissance de plus en plus démesurée ont bien sûr d'abord retenu notre attention. La gestion adéquate de ces masses documentaires représente un défi de taille nécessitant une infrastructure complexe et dans certains cas hautement spécialisée.

Dépôt légal, traitement et conservation des collections

Malgré un dépôt foncièrement exhaustif, ample et vigoureux (six exemplaires de chaque titre publié ou diffusé en France doivent être déposés gratuitement, 48 heures avant leur mise en marché), les administrateurs semblent maintenant opter pour une orientation sensiblement plus libérale et pragmatique. Le dépôt légal des ouvrages secondaires (tracts, brochures, affiches, littérature «grise», etc.) est souvent passif, on envisage avec moins de réticence l'approche sélective face à certaines œuvres (80 % des gravures sont acquises par le biais d'ententes avec les artistes et sont souvent achetées; à peine 15 % des affiches produites en France sont déposées) et le traitement par lots est régulièrement pratiqué. Dans un pays où l'obligation de déposer existe depuis plusieurs siècles et semble largement admise, c'est avec particulièrement d'intérêt que nous avons, de plus, observé la politique d'encouragement au dépôt légal mise de l'avant par l'Institution et qui s'articule autour d'une diffusion rapide et moderne des outils documentaires (diffusion des bases de données et de la *Bibliographie nationale française* sur CD-ROM) ainsi qu'autour de l'organisation d'activités de valorisation (concours, expositions, etc.).

Deux systèmes informatiques de gestion documentaire destinés à l'enregistrement des dépôts légaux, au traitement et à la diffusion des collections sont présentement en usage à la BN de France. Le premier, développé par la société canadienne GEAC, est opérationnel depuis 1987 et a permis l'établissement de la base BN-OPALE qui recense les monographies et les publications en série. Le second, mis en place par le Service informatique de l'Institution, assure à l'aide du logiciel OPALINE la gestion des documents spéciaux. Complexe et ardue, l'informatisation des fonctions documentaires a cependant permis un important rattrapage dans le traitement des collections, en a considérablement accru la qualité et améliore avec évidence la diffusion des fonds. L'arrivée de l'informatique a également favorisé une plus grande cohésion des procédures et politiques, dans un contexte où les divers départements de l'Institution jouissent d'une autonomie caractérisée, salutaire mais parfois source de dispersion.

Aucun des six exemplaires déposés n'est spécifiquement dédié à la conservation. La BN de France ne garde en effet qu'un seul exemplaire et dispose des autres auprès de diverses institutions. La manipulation des collections, jointe à la nature hautement périssable de la plupart des ouvrages ont donc provoqué au fil des ans une inquiétante détérioration des fonds qu'un vaste plan de sauvegarde initié en 1979 tente d'enrayer. Deux centres spécialisés situés à Sablé et à Provins sont ainsi chargés de désacidifier et de restaurer l'ensemble des documents menacés. Par ailleurs, on a de plus en plus recours à la communication des ouvrages par des substituts (microformes, photographies, vidéodisques).

Notre stage à la Bibliothèque nationale de France constitue sans aucun doute un enrichissement majeur sur le plan professionnel. Parce qu'il nous a permis d'accumuler une somme considérable d'informations, trop rapidement esquissées dans ce bref article, nous le croyons également rentable pour notre Institution. Aussi, souhaitons-nous vivement que l'expérience soit répétée afin que d'autres puissent en bénéficier.

CAROLE BERGERON
Secteur du dépôt légal

HÉLÈNE BOUCHER
Service du traitement original,
secteur privé

La constitution de 1791 et la diffusion de l'imprimé

L'année 1991 marque au Québec le deuxième centenaire des institutions parlementaires. C'est en effet en 1791 que le Parlement britannique vota une loi constitutionnelle qui créait les provinces du Haut et du Bas-Canada (Ontario et le Québec) et qui accordait à chacune d'elles une Chambre législative formée de représentants élus. Cette loi appliquait en principe le modèle parlementaire britannique dans les législatures coloniales.

Au Bas-Canada on salua dans l'enthousiasme l'arrivée de cette constitution. Le système était encore bien imparfait, mais, de fait, l'évolution de nos institutions politiques actuelles a débuté autour de ce premier Parlement sorti de la loi de 1791.

Le premier pas de cette évolution fut l'apprentissage des connaissances de la loi, de ses principes et de son fonctionnement. La diffusion dans le pays des informations relatives à la constitution de 1791 se fit largement grâce à l'imprimé. Les productions locales se sont multipliées: brochures, feuillets, publications officielles et journaux furent plus nombreux. On vit également venir d'Europe des traités politiques relatifs à la constitution anglaise. C'est largement dans les livres que les anciens Canadiens firent leur apprentissage des principes de la démocratie.

La BNQ conserve dans ses collections les témoins imprimés de ces débuts de notre parlementarisme. Au département de la Réserve et dans la série des documents publiés par l'Institut canadien de microreproductions historiques, figurent les titres des documents qui ont fait connaître le parlementarisme dans le Bas-Canada et qui ont contribué à son enracinement dans la culture politique du Québec et du Canada.

La production locale

La *Gazette de Québec* publie en décembre 1791, le texte de l'Acte constitutionnel. La Gazette inaugurait ainsi le rôle déterminant que la presse périodique allait jouer, d'une part, dans l'information adressée aux citoyens et, d'autre part, dans les débats politiques eux-mêmes.

Les élections furent l'occasion de voir apparaître un nouveau type d'imprimés: le tract électoral. Imprimé sur feuillets ou reproduit dans les journaux, le tract invitait les «libres et indépendants électeurs» à accorder leur confiance à tel ou tel candidat ou, au lendemain de l'élection, les remerciait humblement de cette confiance.

Autre phénomène important, les brochures et les essais politiques plus nombreux contribuèrent à la vulgarisation des rouages constitutionnels. Certains étaient destinés aux parlementaires eux-mêmes comme l'*Extrait des exemples de procédés dans la Chambre des communes de Grande-Bretagne*, compilé par le juge Sewell et imprimé chez Samuel Neilson en 1792, qui était dédié aux députés du Haut et du Bas-Canada. D'autres s'adressaient à un plus large public, comme cet essai de Jacques Labrie intitulé: *Premiers rudimens de la constitution britannique*, qui fut publié à Montréal en 1824 ou encore *Les commentaires ou observations sur l'Acte constitutionnel du Haut et du Bas Canada*, de Hugues Heney, imprimé par Ludger Duvernay en 1832.

Les grands traités

Lorsqu'il décida d'entrer dans la vie politique en 1792, Joseph Papineau se mit derechef à l'étude des traités de science politique disponibles dans la colonie. Les premiers élus du Parlement de Québec durent se familiariser comme lui avec les principes de cette nouvelle constitution. La première référence était les Commentaires des lois anglaises de William Blackstone. En français, on pouvait lire *La constitution de l'Angleterre*, de Jean-Louis DeLolme et *De l'esprit des loix*, de Montesquieu.

En 1803, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada commanda à Joseph-François Perrault la traduction en français du *Lex Parliamentaria*, un ouvrage classique sur le droit parlementaire. Ce traité fut le premier ouvrage du genre publié au Québec. Il fut suivi, en 1806, par le *Dictionnaire du Parlement provincial du Bas-Canada*, publié chez Neilson et qui était dû à l'initiative de J.-F. Perrault.

L'Assemblée souhaita par la suite poursuivre ce travail de traduction d'ouvrages parlementaires en demandant les crédits pour faire traduire les *Precedents of Proceedings in the House of Commons* de John Hatsell. Pour des raisons politiques, l'exécutif refusa l'octroi des sommes demandées.

Les publications officielles

La question linguistique a toujours été intimement liée à la question constitutionnelle. Elle fit l'objet d'un des premiers débats à l'Assemblée du Bas-Canada. C'est grâce à la majorité canadienne en Chambre que la langue française a pu s'imposer dans les travaux et dans les publications parlementaires. Les publications officielles se multiplièrent après 1791. On commença tout de suite l'édition d'un Journal de la Chambre d'Assemblée. En 1793, on publia le premier règlement de l'Assemblée. Certains projets de lois parmi les plus importants, des pétitions et autres documents furent également imprimés par ordre de l'Assemblée.

La constitution de 1791 a ainsi donné une impulsion à l'imprimerie locale en assurant les imprimeurs de commandes régulières et en alimentant la presse. Elle a aussi favorisé le commerce du livre par la diffusion d'informations sur le système politique et en stimulant la consultation des grands ouvrages classiques sur la constitution parlementaire publiés en Europe et importés au Canada.

En conservant ces traces de notre patrimoine politique, la BNQ nous permet de découvrir l'histoire de nos institutions et de retrouver l'itinéraire de notre évolution vers la démocratie.

GILLES GALLICHAN
Bibliothèque
de l'Assemblée nationale

Paul L'Anglais et les industries du spectacle au Québec

Suite de la chronique intitulée: «Paul L'Anglais: un grand artisan de la radio québécoise». Le fonds Paul L'Anglais peut être consulté à la Bibliothèque nationale du Québec.

La Comédie de Montréal

Nous sommes en décembre 1940. Le théâtre montréalais, qui a connu ses heures de gloire, vient de traverser dans la dernière décennie une période sombre. Paul L'Anglais s'intéresse depuis longtemps au sort du théâtre d'expression française et ses productions radiophoniques assurent le gagne-pain d'un grand nombre de comédiens. Il s'associe à Marcel Provost, une autre personnalité du monde de la radio, avec l'intention de former une troupe permanente dans la métropole. Sous la direction artistique de Paul Gury, la nouvelle compagnie présente au Monument national des pièces du répertoire français.

Comme en témoigne l'album que L'Anglais consacre aux activités de la troupe, celle-ci mérite rapidement les éloges de la critique par la qualité de ses mises en scène, le choix judicieux des interprètes, le bon goût des décors et des costumes. Une vingtaine de photographies nous montrent Jacques Auger, Albert Duquesne, Antoinette Giroux, François Rozet, Sita Riddez et Marthe Thiéry dans quelques-unes de leurs meilleures scènes. La compagnie accueille même des artistes étrangers comme Jean-Pierre Aumont et la grande Ludmilla Pitoëff, qui présente pour la première fois à Montréal une pièce d'avant-garde, ***Le Vrai procès de Jeanne d'Arc***, une œuvre de son défunt mari, Georges Pitoëff.

Lorsque disparaît la Comédie de Montréal en 1942, Paul L'Anglais poursuit son œuvre en recrutant les meilleur éléments de la troupe pour la diffusion du ***Radio-théâtre Lux***.

Québec Productions

La télévision commence à s'implanter aux États-Unis au début de l'après-guerre. Paul L'Anglais mesure l'importance du nouveau média dans la société nord-américaine. Il demande au gouvernement fédéral l'autorisation d'exploiter une station expérimentale à Montréal. Le permis

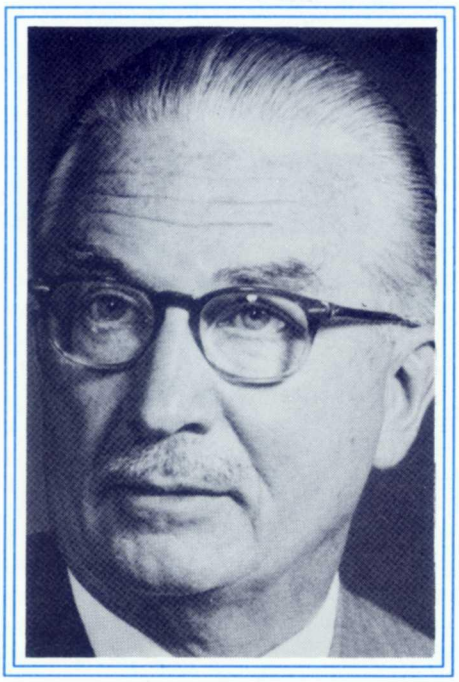

lui est refusé, car l'État entrevoit la possibilité d'un monopole de la télévision. L'Anglais se tourne alors vers le cinéma et fonde Québec Productions Corporation avec le financier René Germain en 1946. La nouvelle firme produira des films bilingues, dont la Rank Corporation d'Angleterre assumera la distribution.

Pendant l'été de la même année, L'Anglais acquiert les droits d'un scénario intitulé Whispering City, engage trois vedettes américaines pour la version anglaise du film et met sur pied des studios de cinéma dans les anciennes casernes d'entraînement de la Marine, à Saint-Hyacinthe. Le tournage s'effectue presque simultanément dans les deux langues: un véritable défi, si l'on tient compte des moyens techniques de l'équipe de production. Jacques Auger, Paul Depuis et Nicole Germain font leurs débuts au cinéma québécois dans la version française du long métrage, intitulée ***La Forteresse***.

Les problèmes de distribution de ces deux films à l'étranger obligent Québec Productions à réviser ses objectifs. À partir de 1947, Paul L'Anglais entreprend le tournage d'une trilogie inspirée du populaire feuilleton de Claude-Henri Grignon, ***Un homme et son péché***. Le succès retentissant du premier film trouve des échos jusque dans la presse américaine, comme on peut le lire dans un article du magazine Time de février 1949. L'année suivante, un second long métrage, ***Séraphin***, rapporte lui aussi d'excellentes recettes. Le dernier film, Donalda, n'est pas réalisé. L'Anglais produit également ***Le Curé du village***, d'après l'œuvre radiophonique de Robert Choquette et ***Son copain***, une coproduction avec la France. Après son départ de Québec Productions, il contribue à titre de producteur au succès sans précédent du film ***Tit-Coq*** de Gratien Gélinas, tourné par France-film en 1952.

Le grand défi de la télévision

Ces années de travail au cinéma ont permis à Paul L'Anglais d'acquérir une solide expérience qu'il met à profit avec l'arrivée de la télévision au Canada. En compagnie d'un collaborateur de longue date, Joseph-Alexandre De Sève, il fonde Télé-International Corporation qui devient le principal fournisseur de Radio-Canada en émissions sur film. Des textes et des coupures de presse des téléromans ***Cap-aux-Sorciers***, ***Le Survenant*** et ***Je vous ai tant aimé*** ainsi que de plusieurs autres émissions nous renseignent sur les premières années de la télévision d'État.

Le producteur concrétise enfin un vieux rêve par l'inauguration, le 19 février 1961, de la première station privée de langue française à Montréal, fondée avec J.-A. De Sève et quelques autres associés. À la tête de Télé-Métropole et de sa filiale, Paul L'Anglais inc., il dirige les destinées de la nouvelle chaîne de télévision avec tout le dynamisme qu'on lui connaît jusqu'à la fin des années soixante-dix. Il aura consacré les quarante-cinq années de sa carrière à la promotion des industries du spectacle au Québec.

FRANCE OUELLET
Secteur des archives privées

Politique de localisation de l'exemplaire unique

La Bibliothèque nationale du Québec doit conserver de manière permanente et diffuser le patrimoine documentaire québécois publié ainsi que tout document qui s'y rattache et qui présente un intérêt culturel. Elle assume la même mission pour les documents relatifs au Québec publiés à l'extérieur du Québec. Si la Bibliothèque acquiert systématiquement deux exemplaires des monographies de l'édition nationale, il n'en est pas de même pour les documents des collections spéciales ainsi que pour les documents relatifs au Québec. Par ailleurs, la collection nationale rétrospective, regroupant les monographies antérieures à l'instauration du dépôt légal, se compose souvent d'exemplaires uniques, plusieurs titres n'ayant pu être acquis jusqu'à présent qu'en un seul exemplaire.

Problème de l'exemplaire unique

Avant l'entrée en vigueur de la politique de localisation de l'exemplaire unique, les titres conservés en un seul exemplaire étaient localisés dans les magasins d'utilisation. Le principe selon lequel tout document doit être mis à la disposition immédiate de l'usager qui en fait la demande avait motivé une telle orientation. Cependant, les risques de détérioration éventuelle, de perte des exemplaires uniques mis à la disposition de la clientèle s'avéraient relativement graves. Le processus de vieillissement du document est accéléré lors de son usage, même modéré, pour des fins de consultation, de photocopie ou de prêt entre bibliothèques, et les risques de vol ou de vandalisme ne doivent pas être négligés. Enfin, les magasins d'utilisation offrent des conditions impropres à la conservation.

La Bibliothèque a donc pris la décision de retirer les exemplaires uniques de la circulation et de les entreposer dans les magasins de conservation, où on recrée un environnement propice à la conservation des documents à long terme. Une substitution du document retiré pourra être proposée à la clientèle.

Énoncé de la politique

Au cours de l'été 1990, une politique et des procédures furent élaborées sous la direction du Service de la conservation. Les énoncés de base sont les suivants.

Lorsque la Bibliothèque nationale du Québec possède un seul exemplaire des livres, des journaux et des revues de l'édition québécoise des secteurs privé et public – sous sa forme originale ou en photocopie – cet exemplaire unique est acheminé au Secteur des magasins du Service de la conservation.

L'objectif visé par cette politique est de s'assurer que cet exemplaire, à cause de son caractère unique, soit protégé de la manipulation, de la perte, du vandalisme et des changements climatiques brusques. Le second objectif vise à rendre accessible, sur un autre support, cet exemplaire unique, dans des délais très courts..

Aucune décision n'a été prise au sujet des documents des collections spéciales reçus en un seul exemplaire ainsi que des archives privées.

Comme presque tous les services de la Bibliothèque sont touchés par l'application de la politique, des groupes de travail ayant pour objectif de rédiger et de mettre en place les procédures particulières ont été formés.

Le groupe de travail sur le traitement des monographies a mis au point les modalités d'accès et de remplacement de l'exemplaire unique, les procédures concernant la consultation sur place de l'exemplaire unique dans les magasins de conservation (usagers et personnel de la BNQ), l'acquisition d'un deuxième exemplaire avant la microreproduction finale, la gestion des mises à jours reçues en exemplaire unique, le retrait de l'exemplaire unique des magasins d'utilisation, et finalement, les procédures pour les prêts entre bibliothèques, ou la gestion des cas problèmes.

Le groupe de travail sur le traitement des publications en série en exemplaire unique a préparé des procédures concernant le pointage des feuillets d'inventaire, l'accessibilité de l'exemplaire unique en conservation, le remplacement de l'exemplaire unique, le retrait des exemplaires uniques des magasins d'utilisation et la retranscription des données du kardex aux feuillets d'inventaire.

À la fin de l'été 1990, les services de traitement bibliographique mirent en application la nouvelle politique pour les exemplaires uniques des monographies de l'édition québécoise courante et rétrospective des secteurs privé et public qui y étaient traités. Cette démarche se traduit par l'indication dans la banque de données d'une seule cote de localisation, soit celle du numéro de conservation.

Cette nouvelle politique contribuera à maintenir l'intégrité du mandat de conservation de la Bibliothèque.

RICHARD THOUIN
Service de la conservation

Une heureuse initiative à la Section des cartes

La Bibliothèque nationale du Québec vient de mettre à la disposition de sa clientèle l'***Inventaire des cartes et plans sur microfiches NMC disponbiles à la Section des cartes*** qui comprend huit volumes de 160 pages chacun, dont un volume d'index.

Cet inventaire facilite l'acccès aux 8 500 cartes reproduites sur 12 000 microfiches que la BNQ a acquises de la Division des Archives cartographiques et architecturales (DACA) des Archives nationales du Canada. Elles couvrent le territoire actuel ou historique du Québec depuis 1950. L'***Inventaire*** est également disponible dans douze cartothèques québécoises. On peut aussi le consulter ainsi que les microfiches à la Section des cartes de la Bibliothèque nationale du Québec à l'édifice Marie-Claire-Daveluy, au 125, rue Sherbrooke Ouest.

GENEVIÈVE DUBUC
Direction des communications

Port de retour garanti
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

Port payé à Montréal
Courrier de la 2e classe
Enregistrement 1503

À *rayons ouverts* est publié trimestriellement par la Bibliothèque nationale du Québec.

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL:
Philippe Sauvageau

COMITÉ DE RÉDACTION

PRÉSIDENT:
Claude Fournier

SECRÉTAIRE DU COMITÉ:
Jean-René Lassonde

MEMBRES:
Geneviève Dubuc
Lise Lavigne
France Ouellet
Jacques Prince
Louise Tessier
Ginette Vadnais

SECRÉTARIAT À LA RÉDACTION ET GRAPHISME:
Louise Lecavalier

REPRODUCTIONS PHOTOGRAPHIQUES:
Élodie Bernier

Dépôt légal – 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0835-8672

Reproduction autorisée des textes sur demande avec mention de l'auteur et de la source.

À rayons ouverts est distribué gratuitement à toute personne ou institution qui en fait la demande. On peut se procurer *À rayons ouverts* en adressant sa demande à la:

Bibliothèque nationale du Québec
Secteur de l'édition
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6
Tél.: (514) 873-1100

VIENT DE PARAÎTRE À LA BNQ

Association québécoise pour l'étude de l'imprimé. Comité de bibliographie. *Bibliographie des études québécoises sur l'imprimé, 1970- 1987*. Montréal, BNQ, 1991. 121 p. – 15 $

Une heureuse initiative de l'AQÉI qui connaîtra un suivi: une bibliographie annuelle (1988 +) cumulative aux cinq ans et vraisemblablement une bibliographie rétrospective antérieure à 1970. La Bibliothèque nationale du Québec en publiant cette bibliographie, entend contribuer à l'avancement de ce secteur de recherche déjà en plein développement.

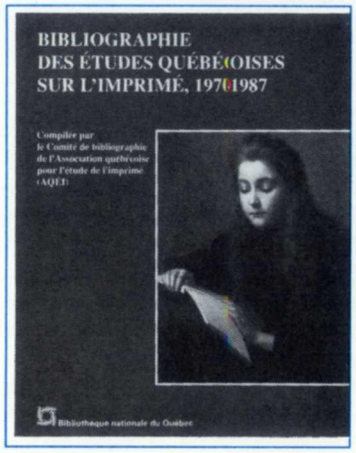

Cette bibliographie est l'œuvre de membres du Comité de bibliographie de l'Association: Manon Brunet, Yolande Buono, Yvan Lamonde et André Vanasse. Y sont signalés à la fois des monographies, des bibliographies, des articles de revues (des plus générales aux plus spécialisées) ainsi que des thèses et mémoires. Les notices sont intégrées à un cadre de classement qui couvre tout le domaine de l'imprimé, de la production à la consommation en passant par la diffusion.

Pour obtenir ce titre, il suffit de faire parvenir, **en même temps que votre demande**, un chèque visé ou un mandat-poste au montant requis:

Coût	TPS (7 %)	TVQ (8 %)	Coût total
15 $	1,05 $	(non applicable)	16,05 $

au nom de la Bibliothèque nationale du Québec à l'adresse suivante:
Bibliothèque nationale du Québec
Secteur de l'édition
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

Pour information: Tél.: (514) 873-1100 ou 1-800-363-9028

La TPS est applicable aux résidants du Canada seulement.
La TVQ est applicable aux résidants du Québec seulement.
Notre numéro d'enregistrement de la TPS: R 107 442 428.

Bibliothèque nationale du Québec